

Service des travaux publics et
de l'environnement

Chemin des Esserts 5
Case postale 133
1024 Ecublens
Tél. : 021 / 695 60 15
travaux@ecublens.ch

Nom et adresse de l'entreprise :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

QUESTIONNAIRE POUR L'ELIMINATION DES DÉCHETS DES ENTREPRISES

Merci de répondre aux questions suivantes et de vérifier soigneusement les éléments vous concernant, en particulier l'exactitude de la personne responsable et de l'adresse indiquée ci-dessus.
Pour tout renseignement, vous pouvez nous téléphoner de 08h à 11h et de 14h à 16h au numéro indiqué en référence.

- 1. Personne à contacter :** Mme/M.
- 2. N° de téléphone / adresse e-mail :** /
- 3. Activités de votre entreprise :**
.....
.....

4. Une entreprise assure l'évacuation de nos déchets : oui non

Si oui : nom + adresse : *
.....
.....
.....

*** Joindre une copie du(es) contrat(s) ou attestation**

Si non compléter les rubriques ci-dessous (En cas de réponse oui à la rubrique 4, passer directement à la rubrique n°10)

(Art. 5 à 9 à compléter uniquement par les entreprises qui n'ont pas la possibilité d'avoir leur propre container)

5. Employés :

Nombre de personnes travaillant dans l'entreprise : Nombre d'ETP (Equivalent temps plein) :

6. Réfectoire, cafétéria, sans cuisine : **Café, restaurant, réfectoire, cafétéria, avec cuisine :**

Nombre de places assises : Nombre de places assises :

ATTENTION, compléter au verso, merci.

7. Déchets :

| | | |
|--|-------|--------------------|
| 7.1 Ordures (Incinérables) | | litre(s) / semaine |
| | | kilo(s) / semaine |
| 7.2 Papier | | litre(s) / semaine |
| | | kilo(s) / semaine |
| 7.3 Carton | | litre(s) / semaine |
| | | kilo(s) / semaine |
| 7.4 Verre | | litre(s) / semaine |
| | | kilo(s) / semaine |
| 7.5 Déchets compostables (y.c. reste de repas) | | litre(s) / semaine |
| | | kilo(s) / semaine |

**Attention : Les lavures sont assimilées aux déchets compostables et ne sont pas admises dans les déchets incinérables.
Tous les producteurs de lavures doivent joindre à ce questionnaire une attestation de prise en charge, si elles ne sont pas présent en charge par la Commune elles devront l'être par un tiers.**

8. Autres déchets : nature à préciser.

| | |
|-------|--------------------|
| | litre(s) / semaine |
| | litre(s) / semaine |
| | litre(s) / semaine |

* biffer ce qui ne convient pas

Si vous devez recevoir la facture à une autre adresse que celle mentionnée au recto, pour des raisons de TVA ou d'adressage à la maison mère, veuillez svp nous donner les indications nécessaires ci-dessous.

La raison sociale que vous nous indiquez doit être conforme à l'inscription au Registre du commerce !

| | | |
|---|-------------------|--|
| 9. La facture est à adresser à : | Raison sociale : | |
| | Rue et n° : | |
| | Case postale : | |
| | NPA et localité : | |

Si, en 2022, votre durée d'exploitation est inférieure à 12 mois en raison d'un début ou d'une fin d'activité, veuillez svp nous indiquer ci-dessous les dates correspondantes pour permettre une taxation au pro rata.

| | |
|----------------------------------|--|
| Début d'exploitation le : | |
| Fin d'exploitation le : | |

10. Signature :

Ecublens, le Signature et timbre :

Nous vous remercions de votre collaboration et vous adressons nos meilleures salutations.

Nous attirons votre attention sur le fait que le refus de remplir le questionnaire ou le fait de nous donner des informations incomplètes ou inexactes, constitue une violation de l'obligation de renseigner prévue par l'article 46 de la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE), et qu'il est passible d'une dénonciation pénale fondée sur l'article 61 alinéa 1^{er} lettre o LPE.